

## Syndicat du Bassin versant de la Vouge

25 avenue de la Gare  
21 220 GEVREY CHAMBERTIN  
Téléphone : 03-80-51-83-23



[bassinvouge@orange.fr](mailto:bassinvouge@orange.fr)



[www.bassinvouge.com](http://www.bassinvouge.com)



[www.facebook.com/syndicat.bassin.vouge](https://www.facebook.com/syndicat.bassin.vouge)

### Procès-Verbal d'élection du Président et des Vice-Présidents REUNION DU 12 FEVRIER 2018 – SAULON LA CHAPELLE

Date de la convocation : 6 février 2018

Le 12 février deux mil dix-huit à 18 heures 30, les membres du Conseil Syndical du Syndicat du Bassin versant de la Vouge se sont réunis à Saulon la Chapelle sous la Présidence de séance de M. Claude REMY.

Nombre de délégués titulaires : 106

Présents : 55

Nombre de procurations : 12

Nombre de voix exprimées : 111

Présents : Mesdames et Messieurs Sylvie CLAIRET (procuration de M. ANDRIEU), Karine DELABAYS, Corinne PIOMBINO, Florence ZITO, Catherine HERVIEU (procuration de M. FAVERJON), Claude REMY (6 voix), Gérard TARDY (6 voix), Jean Luc ROBIOT (6 voix), François MARQUET (6 voix), André DALLER (6 voix), Gilles SEGUIN, François DETAIN, Christian FEUILLAT, Jean-François COLLARDOT (procuration de M. POULLOT (6 voix), Gérald DETAIN, Jacques CARTERON, Régis JUNON, Roland MONGEARD (procuration de Mme VINCENT), Dominique DUMONT, Yves PROST, Pascal VIARD, Denis PENNING, Franck PACOT, Maurice CHEVALLIER (procuration de M. SIRUGUE Jean-Louis), Henri MATHEY, Guy MORELLE, Alain LEFEVRE, Dominique GERMAIN, Bernard BOUILLOT, Philippe DEMOUX, Gérard BERTHOZ, Jean Noël DUMAS, Igor MAILLOTTE, Laurent BONDOUX, Bernard PAUTET, Benoît FRANET, Jean Pierre COFFIN (procuration de Mme MINARD), Sylvain PELLETIER, Charles SIRUGUE, Marc JOINIE, Dominique BEAUPOIL, Jérôme TOUCHARD (procuration de M. DOISNEAU), Patrick JACQUET (procuration de M. BOILLIN), Didier LEVEQUE, Pierre LEVEQUE, Bernard BOURGEON (procuration de M. FONTANA), Edouard TRAPET, Yves GELIN, François PERRIN, Jean Luc LOIZON, Yves-Marie BRUGNOT (procuration de M. BERNARD), Stéphane PELLETIER, Hervé BRUYERE, Jean-Claude GIRARD (procuration de M. MONIN), Jean Patrick MASSON (procuration de Mme LUCISANO).

\*\*\*\*\*

#### ORDRE DU JOUR :

- Election du Président
- Election des Cinq Vice-Présidents

\*\*\*\*\*

La séance est ouverte par Monsieur REMY Claude, 1<sup>er</sup> Vice-Président sortant du SBV, nommé membre titulaire au SBV par la Communauté de communes de Gevrey Chambertin et de Nuits Saint Georges, dans sa délibération 21 février 2017.

#### **I- Election du Président**

Monsieur REMY prend la présidence de séance, en tant que 1<sup>er</sup> Vice-Président sortant du SBV. Il est assisté en tant que secrétaire par Monsieur Jérôme TOUCHARD, lui-même secrétaire sortant du SBV.

Le Président de séance explique que pour valablement délibérer le quorum de l'assemblée à atteindre est de 54 personnes. Il y a 55 personnes présentes dans la salle, il constate donc que le quorum étant atteint. L'assemblée peut valablement délibérer.

Le Président de séance rappelle les conditions d'élections à la Présidence du SBV :

- Être nommé au titre d'une des collectivités adhérentes au SBV ;
- Être titulaire.

M. REMY fait appel à candidature pour le poste de Président du SBV.

M. COLLARDOT Jean François, Président sortant du SBV, se porte candidat. Le vote est fait à main levée étant entendu qu'aucun délégué ne demande à ce que le vote se fasse à bulletin secret.

Au premier tour le résultat est le suivant :

- Nombre de votants : 55
- Nombre de procurations : 12
- Nombre de voix exprimées : 111
- M. Jean François COLLARDOT : 111

**Monsieur Jean François COLLARDOT est élu Président du SBV.**

Monsieur Jean François COLLARDOT remercie l'ensemble de l'assemblée de la confiance qui lui a été renouvelée lors de cette élection.

## **II - Election des Vice-Présidents**

Monsieur Jean François COLLARDOT rappelle les modalités d'élection des Vice-Présidents prévues dans le Code Général des Collectivités Territoriales et le Règlement Intérieur du SBV.

Les Vice-Présidents, au nombre de cinq, doivent être élus au sein de la collectivité qui l'a nommée. Ils représenteront chacun un des cinq comités géographiques. Le Président fait appel à candidature pour les cinq postes. Il propose de reconduire les Vice-Présidents sortants.

Sont proposés :

- M. Claude REMY pour le poste de 1<sup>er</sup> Vice-Président, au titre du comité Cent Fonts ;
- M. Yves GELIN pour le poste de 2<sup>ème</sup> Vice-Président, au titre du comité Bièvre ;
- M. Maurice CHEVALLIER pour le poste de 3<sup>ème</sup> Vice-Président, au titre du comité Vouge Amont ;
- M. Bernard BOUILLOT pour le poste de 4<sup>ème</sup> Vice-Président, au titre du comité Varaude ;
- M. Patrick JACQUET pour le poste de 5<sup>ème</sup> Vice-Président, au titre du comité Vouge Aval.

Aucun autre candidat ne se déclare.

Il est procédé à l'élection des cinq Vice-Présidents. Les votes se font également à main levée.

Les résultats sont les suivants :

### **1<sup>er</sup> Vice-Président au titre du comité Cent Fonts**

- Nombre de votants : 55
- Nombre de procurations : 12
- Nombre de voix exprimées : 111
- M. Claude REMY : 111

**Monsieur Claude REMY est élu 1<sup>er</sup> Vice-Président**

### **2<sup>ème</sup> Vice-Président au titre du comité Bièvre**

- Nombre de votants : 55
- Nombre de procurations : 12
- Nombre de voix exprimées : 111
- M. Yves GELIN : 111

**Monsieur Yves GELIN est élu 2<sup>ème</sup> Vice-Président**

3<sup>ème</sup> Vice-Président au titre du comité Vouge Amont

- Nombre de votants : 55
- Nombre de procurations : 12
- Nombre de voix exprimées : 111
- M. Maurice CHEVALLIER : 111

**Monsieur Maurice CHEVALLIER est élu 3<sup>ème</sup> Vice-Président**

4<sup>ème</sup> Vice-Président au titre du comité Varaude

- Nombre de votants : 55
- Nombre de procurations : 12
- Nombre de voix exprimées : 111
- M. Bernard BOUILLOT : 111

**Monsieur Bernard BOUILLOT est élu 4<sup>ème</sup> Vice-Président**

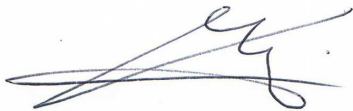
5<sup>ème</sup> Vice-Président au titre du comité Vouge Aval

- Nombre de votants : 55
- Nombre de procurations : 12
- Nombre de voix exprimées : 111
- M. Patrick JACQUET : 111

**Monsieur Patrick JACQUET est élu 5<sup>ème</sup> Vice-Président**

\*\*\*\*\*

**Le Secrétaire de séance  
M. TOUCHARD**



**Le Président de séance  
M. REMY**



**Le Président du SBV  
M. COLLARDOT**

